

New Alpha Asset Management

*Rapport Article 29
relatif à la Loi Energie Climat*

Juin 2025

1. Présentation de l'entité.....	4
<i>a) Présentation de l'entité.....</i>	<i>4</i>
<i>b) Démarche ESG.....</i>	<i>4</i>
i. Liste des produits financiers en vertu de l'article 8 et 9 du règlement Disclosure (SFDR)	5
<i>c) Informations aux clients</i>	<i>5</i>
<i>d) Adhésion de l'entité à des initiatives</i>	<i>5</i>
2. Organisation de l'entité.....	6
<i>a) Moyens internes déployés par l'entité</i>	<i>6</i>
i. Description des ressources financières, humaines et techniques	6
ii. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes.....	6
<i>b) Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité.....</i>	<i>6</i>
3. Stratégie d'engagement	7
<i>a) Politique d'engagement.....</i>	<i>7</i>
<i>b) Politique de vote</i>	<i>7</i>
<i>c) Bilan de la stratégie d'engagement</i>	<i>8</i>
4. Approche des enjeux environnementaux.....	8
<i>a) Taxonomie Européenne et combustibles fossiles</i>	<i>8</i>
<i>b) Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de l'Accord de Paris</i>	<i>9</i>
i. Société de gestion	9
ii. Actifs	9

c) Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité..... 10

5. Gestion des risques ESG 11

a) Dispositif de contrôle..... 11

b) Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques 11

i. Risques entité..... 11

ii. Risques actifs..... 11

c) Indicateurs suivis..... 12

i. Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques.. 12

ii. Qualité des données 13

1. Présentation de l'entité

a) Présentation de l'entité

New Alpha Asset Management, désignée dans ce rapport par NewAlpha AM, est une société de gestion spécialisée dans la recherche, le conseil et la gestion de portefeuilles, qui propose et met en œuvre des solutions d'investissement répondant aux besoins de clients institutionnels. Nos capacités de recherche couvrent les classes d'actifs traditionnelles et les investissements alternatifs. Au 31 décembre 2024, NewAlpha AM gère et conseille 3.8 milliards d'euros.

Les informations exposées dans le présent rapport concernent l'ensemble des fonds gérés par NewAlpha AM.

b) Démarche ESG

Notre démarche

A travers ses différentes lignes métiers, NewAlpha AM accorde de l'importance à la croissance à long-terme, au partage de la création de valeur et à la poursuite des transitions nécessaires associées au changement climatique et aux défis sociaux qu'elles impliquent. NewAlpha AM est convaincue que les critères extra-financiers sont des leviers durables de création de valeur qui participent à la transformation durable des TPE et PME en Entreprises de Taille Intermédiaire. La démarche responsable de NewAlpha AM a été formalisée dans sa Politique Durable, disponible sur son site internet¹.

Dans le cadre de ses activités de gestion indirecte (sélection et investissement dans des fonds d'investissement gérés par des sociétés de gestion externes), New Alpha AM intègre des critères ESG dans ses processus de gestion et s'engage auprès de ses partenaires pour les sensibiliser aux bonnes pratiques et aux attentes des investisseurs institutionnels en la matière. Les investisseurs sont informés annuellement des évolutions des pratiques ESG des gérants sous-jacents.

Pour ce qui concerne son activité de Private Equity, NewAlpha AM accompagne les entreprises en portefeuille pour mettre en place une politique RSE ambitieuse et adaptée à leur stade de maturité.

Notre méthodologie

Pour l'activité de multigestion, l'intégration des critères extra-financiers a été conçue en 2019 et est appliquée en interne depuis.

Au début de la phase de pré-investissement, les fonds considérés doivent remplir un questionnaire ESG détaillé. Les réponses sont associées à une analyse détaillée de toutes les politiques et de tous les rapports ESG, ainsi qu'à une réunion avec les gestionnaires de portefeuille, afin d'établir un ESG Scorecard.

Ce système de notation interne est appliqué à deux niveaux : la société de gestion et la stratégie d'investissement. Au total, 20 critères généraux sont utilisés, à la fois qualitatifs et quantitatifs, chacun couvrant plusieurs indicateurs clés de performance. Des thèmes spécifiques E, S et G sont couverts, tels que la parité hommes-femmes des équipes de gestion, l'empreinte carbone du fonds par rapport à ses pairs, l'alignement sur l'Accord de

¹ https://www.newalpha.com/wp-content/uploads/01_Politique_ESG_2024_FR.pdf

Paris, l'obtention ou non de labels ESG par les fonds, les pratiques de vote et d'engagement, la participation à des coalitions et initiatives ESG, etc.

Après l'investissement, les fonds sont invités à remplir un questionnaire ESG annuel et à rendre compte de leurs progrès. Les ESG Scorecards seront ensuite mises à jour. Cela permet à NewAlpha AM de suivre les progrès ESG des investissements sous-jacents et de mettre en évidence les domaines susceptibles d'être améliorés. La méthodologie détaillée est disponible sur demande.

Pour l'activité Private Equity, la méthodologie a été développée avec Ethifinance. Une évaluation de la performance des fonds et de leurs participations sur les enjeux ESG est réalisée annuellement. Elle s'appuie sur les réponses de chaque participation au questionnaire ESG fondé sur un référentiel co-construit avec Ethifinance. Chaque société obtient une note Environnementale, Sociale et de Gouvernance, ainsi qu'une note globale agrégée entre 0 et 100.

i. Liste des produits financiers en vertu de l'article 8 et 9 du règlement Disclosure (SFDR)

En 2024, aucun nouveau fonds n'a été lancé, mais un fonds existant a été reclassifié comme SFDR Article 8 – Emergence Actions II. Avec les deux autres fonds SFDR Article 8 de NewAlpha AM, Emergence Europe et Emergence Techs for Good, ces trois fonds ont représenté 16.5% des encours gérés et conseillés de la société au 31/12/2024.

c) Informations aux clients

Pour la multigestion, une fois la revue extra-financière annuelle effectuée, les résultats sont présentés aux investisseurs institutionnels lors des comités d'investissement. Ce reporting extra-financier repose notamment sur la mise à jour des ESG Scorecards, et sur une appréciation globale des progrès réalisés par les sociétés de gestion sélectionnées dans leurs pratiques d'investissement responsable, ainsi que les domaines dans lesquels NewAlpha AM considère qu'il y a place à l'amélioration.

Pour les fonds de capital investissement, la performance ESG du portefeuille des entreprises est suivie annuellement sur la base d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Le reporting annuel ESG, complété par toutes les entreprises dont NewAlpha FinTech est actionnaire, est partagé avec les investisseurs.

d) Adhésion de l'entité à des initiatives

NewAlpha AM est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU depuis 2017. Cet engagement souligne l'importance que nous accordons à la croissance à long terme, au partage de la création de valeur dans un cadre tracé par une gouvernance et une transparence du meilleur niveau.

En tant que membre des PRI, nous avons devenu signataires de l'initiative Spring de l'UN PRI en 2024.

2. Organisation de l'entité

a) Moyens internes déployés par l'entité

i. Description des ressources financières, humaines et techniques

L'équipe ESG de NewAlpha est composée d'une personne qui travaille à temps plein sur l'ESG, soutenue par deux personnes à 50 %.

En outre, les sujets ESG sont intégrés dans chaque métier, et les équipes d'investissement sont directement responsables de l'analyse et du suivi extra-financier des entreprises et fonds investis. Au cours de l'année, l'ensemble des équipes d'investissement et relations clients ont reçu des formations internes sur l'analyse ESG et la réglementation pertinente (SFDR, Taxonomie, etc.).

Pour l'activité de multigestion, la recherche ESG s'appuie sur les fournisseurs de données Sustainalytics (MorningStar) et Bloomberg. En outre, d'autres sources de données ESG « open data » sont utilisées, comme SBTi, CDP et Urgewald.

NewAlpha AM ne communique pas de budget relatif aux fournisseurs de données extra-financières car les principaux fournisseurs, Morningstar et Bloomberg, sont utilisés à la fois pour des données financières et extra-financières.

Pour l'activité de Private Equity, NewAlpha a un partenariat avec Ethifinance, qui établit un rapport annuel avec des scores ESG au niveau des fonds d'investissement et pour chaque participation.

ii. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

En 2024, un atelier de la Fresque du climat était organisé pour l'ensemble des collaborateurs de NewAlpha, en vue de renforcer la sensibilité et la compréhension du sujet du changement climatique. Pour l'équipe des investissements, un training était aussi organisé sur la politique d'exclusion et les controverses sociales.

En plus, plusieurs membres de l'équipe d'investissement ont aussi participé à des événements et conférences liés au développement durable pour suivre les évolutions en matière d'ESG.

b) Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

Instances de pilotage et surveillance

Pour superviser le déploiement de l'investissement responsable au sein de ses activités, NewAlpha AM a créé au début de l'année 2021 un comité ESG. Dirigé par Benoît Donnen, responsable ESG de NewAlpha AM, ce comité est composé des principales parties prenantes de l'entité : son Président, son Directeur Général, et des représentants de chaque ligne métier. Ce comité se réunit quatre fois par an pour suivre les avancées des démarches responsables, en interne comme en externe, et fixer les nouveaux objectifs en matière de stratégie climatique et responsable. Toutes les décisions prises sont communiquées à tous les employés après chaque comité. Le Président et le Directeur Général ont participé aux formations ESG qui ont eu lieu au cours de l'année.

Politique rémunération

NewAlpha AM intègre des critères ESG dans sa politique de rémunération, comme le respect des politiques ESG, la contribution aux rapports et aux questionnaires ESG, et la diffusion des principes de gestion ESG en interne et en externe. Cette approche vise à aligner les pratiques de rémunération de la société avec ses engagements en matière d'investissement responsable.

3. Stratégie d'engagement

L'engagement fait partie intégrante de notre démarche responsable et s'applique à toutes les stratégies, mais le degré d'engagement peut varier d'une stratégie à l'autre.

a) Politique d'engagement

Dans le cadre de l'activité de multigestion, l'engagement est un élément clé de la démarche responsable de NewAlpha. La société s'engage avec les sociétés de gestion investies pour :

- Analyser les pratiques ESG et identifier des axes de progression,
- Les sensibiliser aux évolutions réglementaires en matière de finance durable
- Et les inciter à engager les sociétés en portefeuille en direct mais aussi au travers de coalitions et initiatives de collaboration (comme la signature des PRI, UNGC, TNFD, participation dans des groupes de travail et dans les campagnes d'engagement collectives, etc.).

Dans le cadre de son activité de Private Equity, NewAlpha s'engage à :

- Réaliser des Due Diligences ESG en phase d'acquisition (associées à l'élaboration d'un plan de progression ESG en coordination avec la direction de l'entreprise)
- Mettre en place avec la direction de l'entreprise, une politique RSE au sein des entreprises dont NewAlpha AM est actionnaire via ses fonds de Private Equity.

b) Politique de vote

NewAlpha AM se conforme à sa politique en matière d'utilisation des droits de vote attachés aux titres détenus par les fonds dont elle assure la gestion et en rend compte dans le rapport annuel du fonds concerné².

Pour la multigestion, les stratégies de fonds de fonds n'offrent pas la possibilité de voter aux Assemblées Générales. Cependant, pour la multigestion actions, NewAlpha AM demande aux sociétés de gestion investies d'avoir une politique de vote cohérente avec leurs stratégies d'investissement socialement responsable (ISR).

Pour les fonds de Private Equity, NewAlpha AM peut nommer des mandataires sociaux, administrateurs, membres du directoire ou du conseil de surveillance, censeurs ou membres de comité des investisseurs ou à toute position équivalente dans les sociétés sous-jacentes investies.

La Société de gestion peut également nommer des tiers qu'elle choisit à ces postes. NewAlpha rend compte aux Investisseurs dans le rapport annuel de l'exercice concerné

²https://www.newalpha.com/wp-content/uploads/07_Politique_de_droits_de_vote_et_d_engagement_actionnarial_2025_FR.pdf

de toutes les nominations effectuées à ce titre ainsi que des droits de vote exercés dans les assemblées générales des sociétés du portefeuille et au sein des conseils de surveillance des sociétés susmentionnées.

c) Bilan de la stratégie d'engagement

	Sociétés engagées	Thématiques abordées
Multigestion Actions	13	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la politique d'exclusion - Suivi des évolutions du label ISR - Suivi des controverses
Multigestion Alternative (dette privée et hedge funds)	55	<ul style="list-style-type: none"> - Classification article 8 SFDR - Listes d'exclusion
Private Equity	17	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion-bilan annuelle sur le score ESG

4. Approche des enjeux environnementaux

a) Taxonomie Européenne et combustibles fossiles

NewAlpha AM mesure son éligibilité et son alignement aux 6 piliers de la taxonomie européenne pour ses fonds d'actions cotées :

Le pourcentage d'activité (mesuré par le chiffre d'affaires) éligible à la Taxonomie ressort à 24% pour les actifs financiers en multigestion actions (16% des encours totaux gérés), sur la base des données obtenues auprès du fournisseur de données Bloomberg, et le pourcentage d'alignement est quantifié à 7%. Le taux de couverture pour l'année est de 50%, ce qui s'explique notamment par la détention d'entreprises non concernées par la réglementation taxonomie (entreprises hors UE ou de petite taille). Les données concernant l'alignement des CapEx et OpEx sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	Chiffre d'affaires	CapEx	OpEx
Éligibilité	23.79%	30.22%	17.65%
Alignement	7.15%	9.67%	6.91%

A ce jour, nous ne disposons pas encore de la méthodologie ou des données nécessaires pour calculer l'éligibilité des portefeuilles Private Equity et des portefeuilles de multigestion alternative pour lesquels nous ne disposons pas de la transparence nécessaire.

Concernant les combustibles fossiles, ce secteur représente 3,90% des encours en multigestion actions. Dans ce cadre, 0,15% des encours sont liés au secteur du charbon et 0,82% au secteur du pétrole et gaz non-conventionnels. Nous incitons les sociétés de gestion à renforcer leur politique d'exclusion du charbon et à mettre en œuvre une politique d'exclusion du pétrole et gaz non-conventionnels.

b) Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux de l'Accord de Paris

i. Société de gestion

Au niveau de la société, le premier bilan carbone a été réalisé sur l'année 2022. Il a porté sur les émissions directes de NewAlpha AM ainsi que celles liées à ses fournisseurs (scope 1, 2 et une partie du scope 3, hors métier d'investissement). Pour l'année 2024, le chiffre est de 268 tCO₂eq, en baisse par rapport à 2023 (383 tCO₂eq). Cette diminution est surtout due au changement de locaux et aussi à un changement de méthode de calcul.

ii. Actifs

Au niveau des investissements, NewAlpha AM n'a pas défini d'objectifs de réduction des émissions GES en termes absolus ou relatifs. Compte tenu de la diversité des stratégies d'investissement et des actifs sous-jacents, la mise en œuvre d'objectifs de réduction des émissions pour l'ensemble du portefeuille présente des défis majeurs. En tant que multi gérant, nos portefeuilles se caractérisent par des approches de gestion diversifiées mises en œuvre par des gestionnaires d'actifs aux pratiques et aux objectifs durables hétérogènes. Chaque fonds a une appréciation des risques extra-financiers et une stratégie climatique qui lui sont propres. Nous collaborons donc étroitement avec ces gérants pour qu'ils adoptent et renforcent progressivement leur stratégie climatique.

NewAlpha AM reconnaît l'urgence et l'importance de la lutte contre le changement climatique et de la réduction des émissions, et souhaite pouvoir mettre en œuvre une stratégie de réduction des émissions dans un avenir proche.

Il s'agit d'un sujet important pour lequel nous suivons de près nos fonds sous-jacents, à travers des indicateurs tels que l'empreinte et l'intensité carbone (scope 1, 2 et 3), le pourcentage d'entreprises du portefeuille ayant des objectifs de réduction des GES validés par le SBTi, l'exposition aux combustibles fossiles, la politique en matière de changement climatique, etc. Pour les fonds multigestion actions, ces données ont été agrégées et figurent dans la dernière section du présent document.

Les fonds et les sociétés de gestion qui se sont engagés Net Zero et avec une bonne performance sur les indicateurs mentionnés ci-dessus, obtiennent de meilleurs résultats dans nos ESG Scorecards.

Notre politique d'exclusion vise aussi à contribuer à l'atténuation du changement climatique :

- Pour la multigestion actions, la politique d'exclusion couvre le charbon thermique, et chaque société de gestion investie est encouragée à définir une politique de sortie progressive des énergies fossiles ;
- Pour les fonds de Private Equity, les investissements dans le secteur des combustibles fossiles sont exclus.

c) Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

NewAlpha AM reconnaît que les atteintes à la biodiversité, conjointement avec le changement climatique, posent des risques graves et que la finance a un rôle à jouer pour rediriger les flux financiers vers des entreprises qui réduisent la pression négative sur la biodiversité, utilisent les ressources naturelles de manière responsable, et contribuent à la régénération des écosystèmes, habitats et espèces. En tant qu'entreprise et investisseur, NewAlpha AM s'engage à respecter les objectifs de biodiversité établis par la Convention sur la diversité biologique, ratifiée le 5 juin 1992, et plus récemment, ceux approuvés lors de la Conférence sur la Biodiversité de l'ONU, COP15, en décembre 2022.

Pour l'instant, NewAlpha AM a adopté une approche qualitative vis-à-vis la biodiversité. NewAlpha AM surveille l'exposition de ses fonds à l'huile de palme, aux pesticides et aux OGMs, l'implication des entreprises dans des controverses liées à la biodiversité et le pourcentage d'entreprises ayant des activités affectant la biodiversité de façon négative (PAI 7). Nous encourageons et soutenons également les gérants à développer leur approche et leur politique en matière de biodiversité.

Sur l'univers des 14 sociétés de gestion actions investies, 4 ont signé la « Finance for Biodiversity Pledge », et 3 ont rejoint le forum de TNFD.

NewAlpha AM a actuellement 4 objectifs qualitatifs :

- 1 – Développer sa connaissance et compréhension des concepts et méthodologies de la biodiversité à travers des formations internes, et en suivant la réglementation, les publications, et les progrès dans le secteur de la gestion d'actifs.
- 2 – Interagir avec les gestionnaires d'actifs sous-jacents pour développer leurs approches de la biodiversité, en encourageant et soutenant les gestionnaires à développer leur politique et approche de la biodiversité.
- 3 – Évaluer la matérialité et l'impact de la biodiversité ainsi que les dépendances des portefeuilles, en surveillant attentivement les espaces où les métriques et cadres de reporting standardisés pour la biodiversité sont développés.
- 4 – Collaborer avec des investisseurs partageant les mêmes idées, notamment en rejoignant l'initiative Spring des PRI début 2024, qui vise à générer des résultats positifs pour la nature à travers la gérance, afin de travailler ensemble avec d'autres membres de l'initiative pour façonner une approche collaborative.

Il est nécessaire que la disponibilité et la qualité des données s'améliorent avant de considérer le développement d'une stratégie biodiversité et des objectifs quantitatifs. De plus, il est important de noter que les classes d'actifs alternatives, comme les hedge funds et fonds de dette privée, peuvent présenter des défis uniques en matière de biodiversité, nécessitant une approche plus sur-mesure.

5. Gestion des risques ESG

a) Dispositif de contrôle

Les contrôles de 1^{er} niveau sont réalisés par l'équipe ESG. Elle s'assure du respect des critères extra-financiers et de la production des indicateurs ESG qui sont inclus dans les rapports précontractuels et périodiques des fonds.

Par ailleurs, la direction de la conformité et du contrôle interne réalise un contrôle annuel sur le processus ESG dans le cadre du plan de contrôle interne. Ce contrôle de 2^{ème} niveau vérifie l'ensemble de la documentation à destination des investisseurs (conformité des prospectus à SFDR, annexes SFDR précontractuelles et périodiques, rapports annuels, rapport 29 LEC, rapport PAI, politique d'exclusion, politique ESG) ainsi que le suivi des engagements SFDR (réalisation de due diligence ESG, indicateurs de durabilité, respect des exclusions).

Enfin, le RCCI est intégré au circuit de validation de la documentation ESG (prospectus, annexes SFDR, politique ESG, rapport 29-LEC) afin de s'assurer du respect des obligations réglementaires en la matière.

b) Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

i. Risques entité

Les principaux risques sont liés à la gouvernance :

- Risque de non-conformité
- Risques réputationnels

Les événements les plus probables pouvant entraîner un risque réputationnel ou de non-conformité pour les fonds de NewAlpha pourraient être liés à la non mise en œuvre de mesures de surveillance des émetteurs/sociétés, au titre de la corruption ou du blanchiment d'argent & du financement de terrorisme, de pratiques sociales ou sociétales non durables et/ou de gouvernance de l'un des émetteurs détenus dans nos fonds.

ii. Risques actifs

Au niveau des actifs financiers, deux types de risques sont suivis pour les fonds promouvant des caractéristiques extra financières :

1 – Les risques ESG

Les critères ESG sont des critères extra-financiers permettant d'évaluer la démarche de responsabilité sociale et durable d'une société dans son fonctionnement interne et dans ses activités. Ces critères sont un moyen d'évaluer la préoccupation éthique des dirigeants dans la gestion de leurs affaires et d'évaluer les risques associés sur le long terme.

Dans le cadre de son activité de multigestion, NewAlpha AM intègre les risques et les opportunités de durabilité dans son processus d'analyse et d'investissement à travers une analyse extra-financière et un scoring ESG suivant une méthodologie développée en interne (l'ESG Scorecard). NewAlpha AM analyse principalement les règles internes des gestionnaires, les indicateurs utilisés et le processus de suivi de controverses.

Dans le cadre du Private Equity, un audit externe extra-financier est réalisé en amont de chaque investissement.

2 – Le risque climat

En matière climatique, NewAlpha AM identifie deux types de risques :

- Les risques physiques résultant des dommages directement causés par les phénomènes météorologiques, sur la chaîne de valeur (par exemple, logistique), ainsi que sur la valeur des actifs (par exemple, frais de fonctionnement et infrastructure).
- Les risques de transition liés aux effets de la mise en place d'un modèle économique bas carbone.

Afin d'éviter la baisse de valeur des actifs, il est nécessaire d'identifier les opportunités de long terme et de s'aligner sur des trajectoires bas-carbone.

NewAlpha AM intègre ces risques dans ses décisions d'investissement ponctuellement, selon une approche qualitative - en suivant sa méthodologie propriétaire (ESG Scorecard). NewAlpha AM analyse au niveau des gestionnaires sous-jacents leurs politiques d'exclusion, les indicateurs climatiques utilisés, si l'alignement des températures ou les trajectoires climatiques sont mis en œuvre et les outils d'évaluation de risque climatique.

Pour l'instant, NewAlpha AM n'a pas développé d'approche quantitative pour sa gestion du risque ESG, mais reste attentive à l'évolution des outils et des méthodologies, et pourrait développer son approche dans le futur.

Néanmoins, afin de limiter le risque climatique, NewAlpha AM a mis en place une politique d'exclusion visant les secteurs les plus susceptibles d'être à l'origine de risque de responsabilités liés aux facteurs environnementaux. Cette politique intègre un plan de sortie progressive des énergies fossiles et la sensibilisation des gérants externes sélectionnés afin qu'ils adoptent une politique d'engagement active sur le périmètre des énergies fossiles. Les gérants sélectionnés mènent un dialogue régulier auprès des entreprises qu'ils détiennent en portefeuille pour :

- Sensibiliser ces entreprises à publier leurs données « carbone » ;
- Les inciter à s'inscrire dans une trajectoire de réduction de leurs gaz à effet de serre.

c) Indicateurs suivis

i. Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques

Multigestion Actions

Intensité carbone (scope 1 et 2 – tCO₂/million euro CA) fin 2024 :

	2024	2023	2022
Emergence Actions II	70	113	135
Emergence Europe	75	95	151
Emergence Techs for Good	32	23	29

Source : Morningstar, gérants sous-jacents

Notes ESG agrégées 2024 :

Chaque fonds sous-jacent investi est noté annuellement sur la base d'un questionnaire établi par NewAlpha AM. La note ESG s'établit sur une échelle de notation de 0 à 100. L'agrégation des notes au niveau du fonds de fonds traduit un niveau de performance qualitatif.

	2024	2023	2022
Emergence Actions II	74,1/100	71,5/100	66,6 / 100
Emergence Europe	67,5/100	66,2/100	63,8 / 100
Emergence Techs for Good	77,6/100	76,0/100	73,8 / 100

Source : NewAlpha AM

Objectifs validés SBTi 2024 :

Pourcentage d'entreprises du portefeuille ayant des objectifs de réduction des GES validés par le SBTi (ou en cours de réalisation).

	Validé	Engagé	Retiré
Emergence Actions II	69%	6%	1%
Emergence Europe	79%	9%	2%
Emergence Techs for Good	44%	13%	3%

Source : SBTi

Private Equity

Notes ESG :

Pour chaque participation, les scores sont agrégés en fonction du poids des indicateurs liés. Les données sont consolidées au niveau du portefeuille en fonction du poids relatif des participations. Les performances des participations sont comparées à un benchmark issu de la base de données Gaïa. Pour NewAlpha AM, le benchmark défini est composé d'entreprises françaises ayant un effectif inférieur à 300 salariés.

	Score 2024	% au-dessus du benchmark	Score 2023	% au-dessus du benchmark
Fintech I	58/100	75%	65/100	80%
Fintech II	63/100	100%	69/100	100%

Source : Ethifinance, NewAlpha AM

ii. Qualité des données

La disponibilité de certaines données, particulièrement auprès de sources externes ou pour certains indicateurs, peut entraîner des taux de couverture non exhaustifs ou une certaine volatilité des informations.

L'absence de données sur certains indicateurs peut créer un taux de couverture partiel. En effet, compte tenu de la diversité des actifs gérés par l'entité, certaines entreprises ne sont pas soumises aux exigences de reporting.